



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du Mercredi 13 octobre 2021

19 h 00

Virtuelle sur TEAMS

Compte rendu

1. Présence et quorum

À 19 h 06, Mme Ménaïque Légaré-Dionne ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Marie-Claude **Bernier**, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Charlotte **Burgaud**, substitut des parents, participante en tant que public;
- M. Hugues **Chantal**, représentant des parents;
- Mme Intissar **Chérif**, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Guylaine **Cool**, directrice;
- M. Christophe **Derrien**, représentant des parents;
- Lara **Eid**, représentante des parents;
- Mme Jolène **Gauthier**, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **Gourdeau St-Denis**, représentante des parents;
- M. Julien **Houde Roy**, représentant des parents;
- Mme Annik **Jobin**, représentante du service de garde;
- M. François **Lapointe**, représentant des enseignant.e.s;
- Mme Marie-France **Lavoie-Sergerie**, substitut des parents;
- Mme Ménaïque **Légaré-Dionne**, représentante des parents;
- Mme Catherine **Veilleux**, représentante des enseignant.e.s.

Excusés :

- Mme Roberta **Aguirre Obregon**, représentant des parents.

M. Christophe Derrien se propose comme secrétaire de séance. Mme Ménaïque Légaré-Dionne propose l'adoption de cette proposition et cette dernière est appuyée par M. Hugues Chantal. Aucune des personnes présentes ne s'y oppose.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool et Mme Ménaïque Légaré-Dionne ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 13 octobre 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et qu'aucune des personnes présentes ne proposent d'ajout;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Mélissa Gourdeau St-Denis appuyée par Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour incluant la modification proposée pour la séance ordinaire du 13 octobre 2021 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Hugues Chantal appuyé par Mme Ménaïque Légaré-Dionne, présents lors de la séance ordinaire du 16 juin 2021, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER, tel que présenté, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021.

4. Élection de l'exécutif

Mme Guylaine Cool expose les conditions pour se proposer aux postes de Président.e et Vice-président.e

Mme Ménaïque Légaré-Dionne donne quelques détails sur le rôle de Président.e soit, la préparation des rencontres, l'animation des rencontres, faire au besoin de la représentation au nom du CÉ, la gestion des courriels de la boîte du CÉ afin de répondre aux parents avec le soutien de la direction.

M. Hugues Chantal profite du moment pour remercier Mme Ménaïque Légaré-Dionne pour son travail de présidente pour l'année 2020-2021. Ses remerciements sont appuyés par les autres membres du CÉ.

Mme Marie-France Lavoie-Sergerie demande si Mme Roberta Aguirre Obregon a été consultée avant ce présent CÉ pour connaître ses intentions vis-à-vis du poste de vice-présidente qu'elle occupait en 2020-2021. N'ayant pas émis de souhait particulier avant la présente réunion du CÉ bien que le sujet était annoncé à l'ordre du jour envoyé avant ladite séance, Mme Guylaine Cool considère donc que Mme Roberta Aguirre Obregon a eu l'opportunité de faire part de ses choix et préférences.

Mme Marie-Claude Bernier et M. Christophe Derrien proposent la candidature de M. Hugues Chantal au poste de président.

M. Hugues Chantal accepte le poste de président. Aucun autre parent membre du CÉ ne se présente, M. Hugues Chantal est donc élu par acclamation.

Mme Lara Eid se propose au poste de vice-présidente. Aucun autre parent membre du CÉ ne se présente, Mme. Lara Eid est donc élue par acclamation.

5. Formulaire de déclaration d'intérêts

Mme Guylaine Cool explique aux membres du CE les raisons de remplir le formulaire de déclarations d'intérêts et rappelle à ceux qui ne l'ont pas complété de l'envoyer rapidement.

6. Proposition de règles internes

Des commentaires et discussions s'articulent autour de l'heure de début des rencontres. Il est finalement décidé de garder le début des rencontres à 19h00.

CONSIDÉRANT que les informations présentées dans le document de Régie Interne sont conformes au fonctionnement du CÉ de SALG;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid appuyée par M. Christophe Derrien, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la régie interne 2021-2022.

7. Proposition du budget du conseil d'établissement

Des échanges s'articulent autour de l'utilisation des 400\$ alloués au fonctionnement du CÉ. Il est finalement proposé de garder le montant de 400\$ jusqu'à la fin de l'année scolaire pour évaluer l'usage que nous en ferons en fin d'année scolaire, notamment si les conditions sanitaires nous permettent à nouveau de nous réunir en présentiel ou non.

CONSIDÉRANT que les présentes conditions de fonctionnement des réunions du CÉ, soit en virtuel, ne nous permettent pas de juger de l'utilisation adéquate du montant de 400\$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Christophe Derrien appuyé par Mme Catherine Veilleux, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER que ce budget de fonctionnement de 400\$ soit gardé jusqu'à la fin de l'année scolaire pour évaluer l'usage que nous en ferons en fin d'année scolaire.

8. Retour sur l'assemblée des parents du 23 septembre

Mme Ménaique Légaré-Dionne fait un retour sur la soirée qui a rassemblé moins de 40 personnes.

La formule virtuelle n'est pas forcément propice aux échanges mais c'était une directive du CSSDM.

9. Plan local des mesures d'urgence

Mme Guylaine Cool explique que 2 exercices de feu doivent être faits (1 en temps de classe et 1 en tant que service de garde) et 1 exercice de confinement pour les enseignants.

Le point de ralliement anciennement dans une église n'est plus disponible pour un ralliement. Le premier endroit de ralliement est maintenant l'école Saint-Jean-de-la-Lande. Cependant, étant donné que c'est une école du CSSDM, Mme Guylaine Cool explique qu'un deuxième endroit de ralliement devra être trouvé et qu'il y a donc une démarche en cours en ce sens.
1 exercice de feu reste à faire au printemps.

Mme Guylaine Cool avise les membres du CÉ que ce dossier est une priorité car le chantier apporte de surcroît un facteur de risque plus grand (par exemple, l'école a vécu dernièrement une évacuation à la suite d'une fuite de gaz).

10. État de situation du fonds 4 + résolution

Dans le fond 4, il y a ce jour 41 994,00\$.

1 911,98 \$ sont réservés pour Marie-Claude Bernier pour une activité d'ici le 30 juin. Le CÉ avait adopté par une résolution à l'unanimité qu'un spectacle soit donné le 10 septembre pour 2 184,53 \$

La disponibilité finale à ce jour est de 37 897,49 \$

11. Rapport de l'OPP

11.1 Première rencontre du 7 octobre

La première rencontre a eu lieu le 7 octobre. Divers sujets ont été abordés : historique de l'OPP, la situation financière et une présentation des membres.

Mme Guylaine Cool a aussi rappelé lors de cette rencontre que les objectifs des campagnes de l'OPP doivent être plus spécifiques et être définis pour chaque campagne.

11.2 Paniers bios

4ème année de participation en collaboration avec Equiterre. 40 réservations à date à comparer avec 80 l'année précédente. Peut-être les problématiques avec la plateforme ont limité les ventes.

12. Plateforme éducative du service de garde

Mme Annik Jobin explique qu'elle a reçu la plateforme éducative du service de garde malgré des petits points techniques à corriger comme par exemple dans la section 'notre service de garde' (enlever la phrase entre les astérisques)

Également, les semaines thématiques sont donnés à titre d'exemple et non celles qui seront systématiquement mises en place.

CONSIDÉRANT que la plateforme éducative du service de garde reflète la réalité du SDG;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne appuyée par M. Julien Houde Roy, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la plateforme éducative du service de garde.

13. Nouvelle du service de garde

Déclaration de clientèle :

- prévu 255 enfants au régulier et 100 enfants de façon sporadique
- au réel, 230 enfants réguliers

Baisse de clientèle qui amène une abolition du poste prévisionnel et des changements de groupes ou mouvements d'enfants. Mme Annik Jobin précise évidemment que cette situation n'était pas souhaitée.

Changement aperçu pour les inscriptions aux journées pédagogiques. Habituellement, il y a 165 réservations cependant, aux 2 premières journées, il y eu plus de 200 enfants inscrits.

Des modifications sont à apporter aux journées pédagogiques pour répondre à ce dépassement de ce nombre d'enfants.

Une nouvelle façon de faire a été mise en place pour les inscriptions notamment avec le formulaire 'Form'. Cela fonctionne très bien à date.

Koolo a repris cette année mais payant, 20\$ pour toute l'année. Peu utilisé pour le moment.

Les ateliers vont reprendre mais après Noël (1 ou 2 sessions) et la première semaine thématique sera sur l'Halloween.

15. Nouvelles du chantier de SALG

Des délais sont toujours à prendre en compte concernant la pose d'asphaltes qui a pris 3 semaines de retard. Les pénuries de mains d'œuvre et de béton sont toujours d'actualité.

Mme Guylaine Cool fait la proposition de ramener les préscolaires pendant le temps des fêtes a SALG, notamment à cause des soucis avec les autobus, plutôt que d'attendre que les travaux soient finis. Des discussions sont à venir avec les enseignants pour voir comment les élèves seront répartis.

M. Christophe Derrien expose la problématique d'enjeux de sécurité autour du chantier de l'école.

Après un échange avec Mme Guylaine Cool sur les mesures d'ores et déjà prises sur ces problématiques, M. Hugues Chantal propose d'interpeller la CSSDM pour leur mettre la pression en tant que donneur d'ordres afin de faire respecter les règles de sécurité.

Mme Guylaine Cool propose que le Président du CE rencontre avec elle le responsable de chantier pour exposer le mécontentement et discuter des mesures possibles mettre en place.

16 I. Proposition d'un calendrier des rencontres

Les dates suivantes sont discutées :

- mercredi 13 octobre 2021
- mercredi 1er décembre 2021
- mercredi 9 février 2022
- mercredi 23 mars 2022
- mercredi 11 mai 2022
- jeudi 16 juin 2022

CONSIDÉRANT que les dates proposées conviennent aux membres présent du CÉ de SALG;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyée par M. Christophe Derrien, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le calendrier de dates proposées.

16 II. Déclaration de clientèle au 30 septembre

Déclaration de clientèle :

- 360 élèves au 30 septembre 2021

16 III. Retour sur la séance de photo du 7 septembre

Mme Guylaine Cool demande s'il y a eu des insatisfactions avec Boite Blanche.

Mme Marie-France Lavoie-Sergerie demande que les parents soient informés que si les élèves manquent la prise de photos à l'école, ils peuvent se déplacer au studio.

Mme Lara Eid annonce qu'elle est déçue de l'utilisation du fond noir. Ce commentaire est repris par Mmes Catherine Veilleux et Ménaïque Légaré-Dionne.

M Julien Houde Roy explique aussi que les reflets dans les lunettes ne font pas photos professionnelles.

16 IV. Activités éducatives, culturelles et sportives.

| Date de sortie | Groupes | Date de présentation au CÉ | Activité/Lieu | Coût d'admission | Coût du transport | Total | Financement demandé à l'OPP | Contribution parentale | Autre(s) contribution(s) |
|----------------|--|----------------------------|---|------------------|-------------------|--------------|-----------------------------|------------------------|--|
| 15/10/2021 | 51-52-43/53 | 13/10/2021 | Rallye Fort-Royal (Mont-Royal) | 897,00 \$ | 231,00 \$ | 1 128,00 \$ | X | * | |
| 27/10/2021 | 40 élèves(2 élèves par classe de la 1re à la 5e) | 13/10/2021 | Mont Saint-Bruno dans le cadre de la semaine sans écran | * | 609,37 \$ | 609,37 \$ | * | * | Mesure 15186-École inspirante |
| 05/11/2021 | 3e cycle | 13/10/2021 | Ma symphonie (Les Flots) | 977,29 \$ | * | 977,29 \$ | X | * | |
| 2021-12-7 | tous les groupes | 13/10/2021 | Département des retours (Les sœurs Kif-Kif) | 2 184,53 \$ | * | 2 184,53 \$ | X | * | * |
| 2022-01- | maternelles 5 ans, 11, 13/23 et 21 | 13/10/2021 | Les ateliers de cuisine 5 épices (18 ateliers dont 6 financé par l'OPP) | 4 680,00 \$ | * | 4 680,00 \$ | 1560\$ (6 ateliers) | * | 12 ateliers par le Mesure 15186 École inspirante |
| 15/02/2022 | 61 et 62 | 13/10/2021 | Parc nature Cap St-Jacques | 506,00 \$ | 700,00 \$ | 1 206,00 \$ | X | | |
| 16/02/2022 | 51, 52, 43/53 | 13/10/2021 | Parc nature Cap St-Jacques | 793,50 \$ | 1 400,00 \$ | 2 193,50 \$ | X | | |
| 11/05/2022 | 31 et 24/32 | 13/10/2021 | La Maison Théâtre : la pièce Ripopée | 436,54 \$ | (coût à venir) | | * | * | Mesure 15186- Sorties scolaires en milieu culturel |
| 12/05/2022 | 61-62 | 13/10/2021 | Ville de Québec | 600,00 \$ | 2 000,57 \$ | 2 600,57 \$ | X | | |
| 03/06/2022 | tous les groupes | 13/10/2021 | Camp Mariste à Rawdon | 6 678,00 \$ | 5 801,76 \$ | 12 479,76 \$ | X | | |
| | | | | | | | 24 329,65\$ | | |

CONSIDÉRANT que les activités éducatives, culturelles et sportives présentées lors de la réunion du CÉ du 13 octobre 2021 sont acceptables telles que définies;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, appuyée par Mme Ménaïque Légaré-Dionne, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les activités éducatives, culturelles et sportives proposées.

17. Varia

Il n'y a pas de varia à aborder.

18. Mot du public

Mme Marie-France Lavoie-Sergerie annonce qu'elle a reçu beaucoup de questions sur la bibliothèque. Comment va-t-elle être utilisée ? Qui va en être responsable ?

Aussi, Mme Marie-France Lavoie-Sergerie explique qu'un parent enseignant au DEC en technique de documentation et qui supervise des stagiaires, pourrait proposer des stagiaires pour aider à la bibliothèque.

Mme Marie-France Lavoie-Sergerie annonce qu'elle rentrera en contact avec Mme Guylaine Cool et Mme Ménaïque Légaré-Dionne pour en discuter.

Mme Guylaine Cool rappelle que le mot du public doit avoir un lien avec le CÉ.

19. Levée de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Hugues Chantal, il est résolu à l'unanimité,

DE LEVER la séance ordinaire à 21 h 15.

20. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Lara Eid explique que le comité de parent demande que les cas de COVID doivent être recensés.

Aussi, il est demandé que la documentation sur les tests rapides devait être jointe au formulaire pour le test rapide mais celle-ci ne l'était pas.

M. Hugues Chantal fera un suivi avec Mme Guylaine Cool pour que la documentation soit envoyée aux parents.

Mme Lara Eid annonce aussi qu'elle partagera aux parents du CÉ les informations concernant les formations données par le comité de parents. Elle demande également aux parents du CÉ de lui écrire directement s'il y a des questions ou sujets à débattre au comité de parents.

M. Hugues Chantal demande aussi à Mme Lara Eid d'envoyer aux parents du CÉ l'ordre du jour des réunions à venir du comité de parents afin que chacun puisse évaluer le besoin ou non d'intervenir.

Les discussions s'engagent sur les moyens de rejoindre les parents afin de recueillir leurs sentiments et leurs besoins. Mme Mélissa Gourdeau St-Denis se propose de réactiver la page Facebook afin de rejoindre les parents. M. Christophe Derrien propose d'utiliser le Petit Albert pour également dédier une section au CÉ.

M. Hugues Chantal fera le suivi de ces discussions avec Mme Guylaine Cool.

Mme Guylaine Cool
Directrice

M. Hugues Chantal
Président du Conseil d'établissement